



Anne GEFROY-WERNET

Médecin anesthésiste-réanimateur

Praticien Hospitalier à l'hôpital de Perpignan

Mariée, 4 enfants

Vice-présidente du SNPHARE

L'hôpital va mal, de nombreux médecins hospitaliers vont mal. Même la ministre l'a avoué. Etranglement financier des hôpitaux, gouvernances maltraitantes, pénurie d'effectifs, déconstructions des équipes médicales et paramédicale, surcharge administrative : **ce qui nous épuise, ce n'est ni le métier ni les patients, mais tout le reste...**

Dans ces conditions, deux solutions s'offrent à nous : la fuite ou le combat.

La fuite, c'est, au mieux, partir dans le privé, changer de métier.

Mais parfois, la fuite est subie, conduisant à des arrêts maladie pour épuisement professionnel ou des décisions dramatiques. Je refuse qu'on parle de « suicide ordinaire » des médecins hospitaliers ; je refuse que la souffrance au travail soit une banalité. Tant que nous avons encore de l'énergie, soyons ensemble dans le combat pour maintenir et retrouver cet hôpital public que nous avons tant aimé, et à qui nous souhaitons de redevenir un lieu d'épanouissement professionnel – c'est ce qui ressort des enquêtes que le SNPHARE a mené auprès de vous ces deux dernières années.

Comme disait Max Doppia, le temps syndical est un temps long. L'action du SNPHARE n'est pas toujours visible, mais elle est réelle : elle limite la casse, s'oppose à la remise en cause de ce qui a été gagné par nos aînés (nous souvenons-nous encore du temps où il n'y avait pas de repos de sécurité ?), résout des conflits locaux concernant des praticiens ou des groupes de praticiens, distille des idées pour l'attractivité des médecins hospitaliers jusque sur les bureaux du ministère : nous irons dans toutes les brèches que nous laisse la réforme « Ma Santé 2022 » pour redonner de l'attractivité au métier de médecin hospitalier.

Rajeunissement du statut de médecin hospitalier en adéquation avec les aspirations des plus jeunes, réflexion sur le temps de travail clinique et non clinique des médecins, prise en compte de la pénibilité liée à la permanence des soins, équilibre entre vie professionnelle et vie privée : mon engagement syndical se trouve là. C'est pourquoi je sollicite vos suffrages lors de ces élections. Je vous assure de mon énergie à mener tous ces combats pour et avec les médecins hospitaliers, et vous remercie pour la confiance que vous m'accorderez.

Perpignan, le 24 novembre 2018.